



Pourquoi un Centre Régional Permanent d'Entraînement et de Formation - CRPEF

Vous avez pris connaissance dernièrement d'une note d'information sur un projet de C.R.P.E.F.

Cette note présentait les grandes lignes de ce Centre et ses atouts pour l'avenir de nos pilotes. Ce projet n'est pas né sur un coin de table, il est la mûre réflexion d'une politique de développement mené par le comité et la Commission Régionale de BMX depuis des années.

Les récents licenciés n'ont peut être pas la lisibilité de ces réflexions sur laquelle est bâti ce projet. En conséquences les questions que se posent certains parents sont effectivement légitimes. Les pétitions peut-être un peu moins dans le cadre d'une simple note d'information.

Quelles sont les attentes à l'origine de ce projet :

Pour revenir aux éléments qui sont à l'origine de ce projet il faut tout d'abord se rappeler les problèmes qui sont rencontrés par nos pilotes, les clubs et la commission ces dernières années :

1. **Un encadrement** initialement effectué par les dirigeants des clubs qui est en voie de disparition du fait du niveau de qualification nécessaire pour faire évoluer les pilotes et des charges qui posent sur ces hommes et femmes bénévoles
2. **Participations aux compétitions nationales** de plus en plus indispensables, pour cela il nous faut pouvoir nous mettre à niveau sur :
 - Les pistes
 - La technicité
 - L'équipement des départs
 - Le nombre de déplacements et l'abaissement des coûts
3. **Les problèmes de logistiques** et d'organisation des déplacements
4. **L'absence d'encadrement technique** sur les compétitions hors département
5. **Les aides des collectivités** qui stagnent depuis des années
6. **Donner un niveau aux jeunes pilotes** qui souhaiteraient entrer en pôle espoirs
7. **Adapter notre mode de sélection régionale** à l'évolution de la réglementation nationale

Quelles sont les réponses apportées par la CRBMX :

1. **Former des jeunes cadres**, actions débutées il y a un an avec une douzaine de nouveaux cadres qui achèvent le BF 2 prochainement et vont entreprendre le BF 3 en fin d'année ou début 2008
2. **Aider les pilotes espoirs** sur les déplacements hors département, actions menées depuis fin 2006 et qui a permis à plusieurs pilotes de bénéficier d'aides (50 % de billet d'avion)
3. **Ebaucher un cahier des charges** pour assurer un suivi des pilotes dans le cadre de la préparation et accès aux pôles, action ébauchée fin 2006
4. **Acquérir du matériel** d'entraînement pour les cadres, financement accordé par le comité pour l'achat de cellules de chronométrages
5. **Entamer une réflexion sur le mode de sélection** régionale (spécifique à la Réunion, mais valider par la FFC)

Comment est né ce Projet de CRPEF :

Cette année le comité a vu l'arrivée de son nouveau Conseiller Technique Régional, Eric DUDOIT. Nous lui avons fait part de nos problèmes, de nos attentes et des actions entreprises.

Celui-ci a de part la qualité de son expertise et de son expérience tout de suite adhérer à la politique et à la dynamique entreprise par la commission.

Il nous a proposé un projet, et cela dans le cadre d'un projet plus global pour le cyclisme, le Centre Régional Permanent d'Entraînement et de Formation **CRPEF**.

Ce projet reprend nos actions déjà entreprises auxquelles vont s'ajouter des éléments techniques de suivi, une organisation, une programmation et l'apport d'une expérience nécessaire pour donner du crédit à ce projet.

Qu'apportera ce CRPEF :

Ce projet doit être fédérateur pour tous les acteurs du BMX, pilotes, cadres, dirigeants.

Les avantages recherchés seront :

- ▷ Un projet sportif pour les pilotes
- ▷ Un suivi technique par des cadres diplômés
- ▷ Un suivi médical important à ce niveau sportif attendu
- ▷ Une aide financière sur les actions de déplacement
- ▷ Une reconnaissance des pilotes d'appartenir à la Sélection Réunion
- ▷ Une meilleure organisation des déplacements avec une affectation des aides aux pilotes en priorité
- ▷ Une autonomie de sélection validée par la FFC pour les compétitions nationales et internationales
- ▷ Conserver cette 16^{ème} place réservée à la Réunion
- ▷ Un renforcement des capacités d'encadrement au niveau des clubs par une implication de ces jeunes dans les actions de ce centre et le maintien d'une motivation pour pérenniser ces cadres
- ▷ Une crédibilité reconnue au niveau des collectivités aux fins de pérenniser les aides voir à les augmenter

La CRBMX et le CRPEF :

La commission est intégralement partie prenante dans ce projet. Si les responsables de ce projet membres de l'E.T.R. sont les artisans de ce centre, la commission est pleinement impliquée dans son fonctionnement par les financements qu'elles apportera et par l'attente des résultats qui doivent redonner un nouveau souffle au BMX réunionnais.

Le CRPEF est donc la synthèse de nos attentes et répond totalement à la politique de développement souhaitée depuis des années.

Les membres de la commission seront donc présents pour vous éclairer sur ce projet et le soutenir. Nous espérons dans ces conditions que celui ci saura obtenir votre adhésion.

Le président de la CRBMX
Stéphane HENAFF



Comite Régional de Cyclisme de La Réunion

CENTRE REGIONAL PERMANENT d'ENTRAÎNEMENT et de FORMATION de BMX.

C.R.P.E.F.

NOTE D'INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Lors de la réunion de la CRBMX du 05 Octobre 2007, plusieurs points du contenu de la note d'information initiale ont été débattus, il en ressort la nécessité de donner plus de précisions et d'adapter certaines propositions. Ces nouvelles adaptations et précisions font l'objet de la présente note.

1. Précisions complémentaires :

Le projet de CRPEF est évolutif, non figé et devra s'adapter dans un premier temps aux moyens techniques, économiques et humains dont disposera l'Equipe Technique Régionale ETR.

Bien que dénommé Centre, il ne s'agit pas d'une structure physique située à un endroit précis comme le sont les sections sport études. Les entraînements se feront toujours dans les clubs par les éducateurs des clubs. Ce qui change par rapport à la situation actuelle au niveau sportif pour un pilote qui adhérerait à cette structure sera:

- **Définir un projet sportif.** Une rencontre avec le pilote, les parents et le club permettra de définir d'un commun accord les objectifs sportifs pour l'année 2008. Des précisions seront demandées concernant les obligations scolaires (examens et à quelle date, si une semaine d'absence d'école est possible suivant la classe et le niveau du pilote), quelle sont les moyens dont dispose le pilote pour s'entraîner sur le plan technique et physique (entraîneur, disponibilité dans la semaine, possibilité de suivre un entraînement musculaire en salle), quels sont les moyens financiers dont pourraient disposer les parents et le club.
- **Définir un programme d'entraînement.** En fonction des objectifs et informations données ci-dessus, un entraînement technique et physique sera donné (pilote, parents, entraîneurs) sur l'année.
- **Un suivi du programme sportif.** Le référent du club (l'entraîneur) tiendra informé l'E.T.R. du suivi ou non du pilote, de la nécessité d'adapter le planning suite à maladie ou à une blessure, par exemple.
- **Des contrôles d'acquis réguliers.** Le pilote sera convoqué à des contrôles d'acquis (technique et physique) afin d'évaluer le travail obtenu et pouvoir éventuellement modifier les entraînements. Ces contrôles donneront des éléments d'évaluation à l'ETR pour constituer une sélection dans le cadre des Challenges Européens et Mondiaux.
- **Un suivi médical spécifique.** Le suivi médical est une obligation actuellement pour tout pilote nommé sur la liste « espoirs » de la Fédération, il sera étendu à tous ces pilotes. Son objectif est de déceler d'éventuels problèmes de santé, d'évaluer la capacité physique du pilote et son évolution. Ce contrôle entre, par ailleurs, dans le cadre de la politique anti-dopage de la Fédération.
- **Bénéficier d'un encadrement technique** complémentaire. Lors des stages, des regroupements les pilotes bénéficieront d'un encadrement soit local soit national sur les divers thèmes (physique, technique, stratégie, psychologique).

Ces entraînements personnalisés sont tout à fait compatibles avec un ou deux entraînements communs en clubs sans qu'il soit nécessaire dans une même séance de faire des exercices pour un seul pilote. Ils donneront aux entraîneurs des axes d'entraînement technique et physique en fonction de la période de l'année, mais une attention particulière sera faite sur les résultats des pilotes ayant un objectif à atteindre.

La limitation du nombre de places serait rendue obligatoire dans le cas où les demandes dépasseraient les moyens de l'ETR en terme de moyens humains et financiers. Dans ce cas priorité serait donnée aux projets sportifs et objectifs de niveau décroissant:

- ▷ Internationaux,
- ▷ Nationaux,
- ▷ Régionaux.

Tout en s'assurant que dans une même catégorie et pour un même niveau d'objectif tous les pilotes ayant le niveau soient assurés d'être pris s'ils en ont fait la demande, ceci assure l'équité des pilotes en vue d'une qualification pour un Challenge Européen ou Mondial.

2. Adaptations au projet initial :

La possibilité de participer aux compétitions internationales est possible pour un pilote n'ayant pas intégré le CRPEF, mais dans les conditions suivantes:

- Le pilote devra fournir à l'ETR un dossier contenant la préparation qu'il a suivie sur le plan technique et physique et tous documents (résultats obtenus sur les compétitions de niveau national sur l'année en cours et précédente) permettant de juger le niveau sportif du pilote.
- Compte tenu du nombre de places limitées pour ces compétitions nationales et internationales, priorité sera faite aux pilotes du CRPEF
- La règle sur les aides financières est conservée, à savoir qu'aucune d'elle ne sera versée par le Comité au pilote ou au club. Les subventions si elles existent sont dédiées à la Sélection Réunion et aux frais de préparation de celles-ci dans le cadre d'un projet sportif objet des demandes d'aides effectuées au près des collectivités. Certaines actions financées par le comité et effectuées par l'ETR seront ouvertes à l'ensemble des pilotes (stages ouverts, accompagnement sportif lors des déplacements)

La participation financière demandée au pilote est fixée à 200 € pour cette année et sera revue annuellement en fonction de l'évolution des actions de CRPEF. Cette participation sera revue éventuellement à la baisse pour cette première année si des actions initialement programmées ne peuvent se réaliser.

En absence d'expérience, le montant pour l'année 2008 ne peut avoir qu'un caractère expérimental et suit la logique qui veut qu'elle n'ait pas un caractère forfaitaire, mais correspond à des services d'encadrement et d'accompagnement (tenue sportive).

Les frais des déplacements autant pour des stages au niveau national que pour des compétitions hors département, les frais de transport et de séjours restent à la charge des pilotes. Le comité apportera des aides aux transports et déplacements, et recherchera les conditions de séjours les plus économiques.

3. Programme prévisionnel pour 2008 :

- ▷ Réalisation et suivi des entraînements individualisés
- ▷ Réalisation du suivi médical spécifique
- ▷ Réalisation d'une tenue sportive Sélection Réunion (coupe-vent, tee-shirt, casquette)
- ▷ Contrôles physiques : 03 février - 20 Avril
- ▷ Contrôles techniques : Vacances de Mars et pendant les tests régionaux
- ▷ Regroupement thème "départ" avec cellules de chronométrage : Vacances de Mars
- ▷ Regroupement avec ou sans intervenant extérieur : Vacances Août
- ▷ Stage Aix en Provence sur la piste d'entraînement de l'équipe de France (pilotes de plus de 14 ans) : Vacances Mars (en cours de négociation)
- ▷ Compétitions ciblées :
 - Coupe de France à Douai 23-24 Février
 - Challenge et Championnat Européen en Allemagne 2-3-4 Mai
 - Challenge et Championnat Mondial en Chine 30-31 Mai et 1^{er} Juin
 - Trophée jeune BMX Vesoul 29 Juin
 - Challenge et Championnat National Compiègne 12-13 Juillet

Dressé par l'E.T.R avec la participation de la CRBMX
Octobre 2007